

FOOT



Vienne



hebdo

N° 670 – Vendredi 23 janvier 2026

COORDONNÉES

Siège social :
1 rue François Prat - 86000 POITIERS
Accueil :
Tél. : 05.49.61.17.35
Fax : 05.49.61.66.51
Site et E-mail :
Site officiel : <http://foot86.fff.fr>
Email : district@foot86.fff.fr
Horaires d'ouverture :
Lundi 9h30 – 17h30
Mardi au vendredi : 13h30 – 17h30

SOMMAIRE

Partenaire.....	p. 2
Avis aux clubs	p. 3
Avis aux arbitres	p. 7
Avis aux éducateurs	p. 8
PV Commission Sportive	p. 9
PV Commission Féminine	p. 13
PV Commission Jeunes	p. 17
PV Commission Litiges	p. 23
Informations diverses	p. 26

AGENDA DE LA SEMAINE

Vendredi 23 janvier :

- Formation arbitre de club

Samedi 24 janvier :

- Plateaux Futsal Jeunes n°3
- Suite de la Formation Initiale d'Arbitres des 17 et 18 janvier

Mardi 27 janvier :

- Certification CFF3 à Beaumont
- Commission des Jeunes

Mercredi 28 janvier :

- Détection U13G à Béruges
- Réunion avec les clubs féminin

Jeudi 29 janvier :

- Commission de Discipline

Jeudi 29 et vendredi 30 janvier :

- Formation Responsable École de Foot à Poitiers – Semaine 2

PARTENAIRE DE LA SEMAINE



ÉDITO – CAMÉRAS PORTATIVES

UN PAS DE PLUS POUR UN FOOTBALL RESPECTÉ ET APAISÉ

Ce week-end marque une étape importante pour le football départemental. Le District de la Vienne de Football fait partie des Districts pilotes retenus par la Fédération Française de Football pour expérimenter le port de caméras portatives par les arbitres départementaux, lors de rencontres identifiées comme sensibles.

Cette initiative s'inscrit dans une volonté claire et assumée de la FFF : lutter contre les violences verbales et physiques sur et autour des terrains, tout en accompagnant les arbitres dans l'exercice de leur mission. Trop souvent encore, des comportements inappropriés viennent ternir l'image de notre sport et nuisent au plaisir de jouer, d'arbitrer et d'encadrer.

Il est essentiel de rappeler que ce dispositif n'est en aucun cas un outil coercitif. Il ne s'agit ni de surveiller, ni de sanctionner systématiquement, mais bien d'un outil de prévention, pensé avant tout comme un moyen de dissuasion et de protection. L'objectif est simple : permettre à chacun d'évoluer dans un climat serein, respectueux et conforme aux valeurs du football.

Les caméras ne seront utilisées que dans un cadre strictement défini et uniquement lors de matchs considérés comme sensibles. Elles pourront être activées par l'arbitre lorsqu'une situation l'exige, notamment en cas de tensions ou d'incidents graves. Les images enregistrées auront une finalité exclusivement disciplinaire : elles pourront être consultées uniquement par les commissions de discipline et, le cas échéant, par les commissions d'appel. En aucun cas ces images ne seront rendues publiques.

À l'issue de leur utilisation réglementaire, les images seront supprimées, conformément aux règles fixées par la Fédération Française de Football. Cette expérimentation se fait dans un cadre maîtrisé, réfléchi et respectueux de tous les acteurs du jeu.

À travers ce projet, le District de la Vienne réaffirme son engagement en faveur d'un football amateur fondé sur le respect, la responsabilité et le plaisir. Protéger les arbitres, c'est aussi protéger le jeu. Favoriser un climat apaisé, c'est permettre à chacun – joueurs, éducateurs, dirigeants, bénévoles et supporters – de vivre pleinement sa passion.

Nous comptons sur la compréhension et l'adhésion de l'ensemble des clubs pour faire de cette expérimentation une réussite collective, au service d'un football plus serein et plus respecté.

Le Président du District,
Stéphane BASQ



PARTENAIRE

VOS FORMATEURS

Enrick Cossen - 06 47 66 18 90
Dirigeant fondateur des 2 entités ECP & ECC. Enrick est dans le monde associatif depuis 20 ans. Il connaît parfaitement ses difficultés, ses problématiques et ses attentes.

Jordan Durand - 06 66 91 11 76
Formatrice et conseillère en associations sportives. Jordan fait partie d'une association sportive depuis le plus jeune âge et en connaît tous les rouages.

Alexandre Merlet - 06 20 73 03 01
Passionné de sport et impliqué dans le monde associatif. Alexandre met ses compétences et connaissances au service des clubs.

Anelore Mery - 06 60 27 93 34
Formatrice et conseillère en communication. Anelore est CM de plusieurs entreprises et crée des sites internet. Elle connaît également des objets de communication personnalisés.

Damien Guillaume-Bonnin - 07 71 00 62 84
Formatrice en technique d'analyse vidéo. Damien a déjà accompagné de nombreux stagiaires et gère l'analyse vidéo d'un club de foot depuis 5 saisons au niveau régional.

Élodie Gervais - 06 72 68 73 35
Formatrice DUREP, son approche pédagogique interactive et son engagement rendent le DUREP accessible à tous afin d'évaluer efficacement la gestion des risques professionnels.

NOS MISSIONS

- Aider les clubs à se structurer et à se développer.
- Favoriser la montée en compétences des membres encadrants et dirigeants de l'association par le conseil et la formation
- Accompagner les clubs dans leur démarche de projet

EC CONSULTING

consult.perf@gmail.com
02 36 05 63 05
Loches
www.ecconsulting.com

Eo

CONSULTING

FORMATION CLUBS ET ASSOCIATIONS

clubs et associations

vous n'êtes plus Seuls !

Formation éligible au financement Formation adaptée à votre structure & dans vos locaux

FORMATION CONVENTIONNÉES Afdas

NOTRE ACCOMPAGNEMENT

FORMATION, CONSEIL ET ACCOMPAGNEMENT

Financer sa formation

L'Afas prend en charge les coûts pédagogiques des demandes de formation formulées par un adhérent pour ses salariés ou les dirigeants bénévoles et éligibles au titre du plan de développement des compétences.

Nos points forts

- Formation 100% sur mesure qualitative.
- Accompagnement de bout en bout
- Un formateur expérimenté et impliqué en associations sportives
- Calendrier de formation flexible.
- Modalités pédagogiques optimales
- Suivi post formation

NOS FORMATIONS

"Bilan de compétences"
un outil essentiel pour envisager sereinement votre prochaine étape professionnelle.

Avoir une communication efficace pour sa structure'
Fluidifiez votre fonctionnement et améliorez votre image grâce à la communication !

"Créer un site internet 100% sur mesure"
Ayez un espace de communication personnalisé et illimité et gagnez en crédibilité.

"Maitriser les bases associatives"
Acquérez les connaissances clés pour optimiser vos compétences et renforcer l'impact de votre engagement.

"Améliorer les ressources financières de sa structure"
Augmentez vos ressources grâce à une meilleure gestion et au développement de partenariats !

"Mettre en oeuvre et piloter le projet de sa structure"
Définissez et formalisez votre projet associatif qui sera le véritable guide et fil conducteur de votre structure !

"Créer et promouvoir un événement"
Augmentez votre notoriété et diversifiez vos ressources financières grâce à la mise en place d'événements !

"Améliorer la gestion RH de sa structure"
Recrutez et managéz vos salariés et bénévoles de manière efficace au sein de votre structure.

"Analyse vidéo dans le sport"
Connaître les techniques d'analyse vidéo liées à une activité physique et sportive afin d'optimiser la performance de votre équipe.

DUERP
Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels
Optimisez la gestion de la santé au travail, pour renforcer la sécurité et le bien-être au sein de votre structure.



AVIS AUX CLUBS

DATES À RETENIR

- **Samedi 24 janvier :**
 - Plateaux Futsal Jeunes n°3
 - Suite de la Formation Initiale d'Arbitres des 17 et 18 janvier
- **Mardi 27 janvier** : Certification CFF3 à Beaumont
- **Mercredi 28 janvier** : Détection U13G à Béruges
- **Jeudi 29 et vendredi 30 janvier** : Formation Responsable École de Foot à Poitiers – Semaine 2
- **Samedi 31 janvier** : Plateaux Futsal Jeunes n°4
- **Lundi 2 février** : Centre de perfectionnement U12-U13 Gardien de but à Neuville de Poitou
- **Samedi 7 février** : Plateaux Futsal Jeunes n°5
- **Samedi 21 février** : Finales Futsal Jeunes à Civaux

PROCÉDURE FORFAIT / ARRÊTÉ

Nous nous permettons de vous rappeler que les clubs faisant forfait ou étant impactés par un arrêté municipal posé sur leur(s) terrain(s) sont chargés de prévenir leur(s) adversaire(s) et le ou les arbitre(s) officiel(s) (si désignation il y a) à partir du vendredi à 17h30.

Si les adversaires sont bien prévenus, les arbitres officiels sont parfois oubliés, occasionnant la prise en charge des frais kilométriques par les clubs recevants concernés.

Procédure pour connaître l'adresse email de l'officiel désigné :

Il faut aller dans Footclubs et dans l'onglet Epreuves – autres compétitions > rencontres, préciser les dates dans « matchs du », puis cliquer sur la date du match souligné. L'email de l'officiel désigné apparaît alors.

À noter qu'en passant par le nouveau module sur Footclubs (épreuves puis compétitions officielles), il n'est toujours pas possible de consulter l'email de l'officiel désigné.

COLLECTE FOOTBALL MISSION 2025-2026

Pour la deuxième année consécutive, la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine s'associe à **Football Mission**, association labellisée par l'ONU et partenaire de la Fédération Française de Football, afin de mener une grande collecte de matériel et de textile de football au service d'actions solidaires et éco-responsables.

La tournée Football Mission 2025-2026 se déroulera entre janvier et mars 2026.

Durant cette période, les équipes de Football Mission viendront récupérer directement au sein des structures inscrites du matériel de football encore en bon état, afin de lui offrir une seconde vie en France et à l'international.

En participant à cette opération, les clubs contribuent activement à des actions solidaires et éco-responsables, tout en mobilisant leurs licenciés et adhérents autour d'un projet concret et porteur de sens.

Deux modalités de participation sont proposées aux clubs, si vous êtes intéressés, merci de contacter le District :

Option 1 – Organisation d'une collecte au sein du club

Vous organisez une collecte de matériel directement dans votre structure.

Football Mission assure ensuite le tri, la redistribution ou le recyclage des équipements collectés, avec un enlèvement effectué lors de la tournée prévue entre janvier et mars 2026.

Option 2 – Dépôt direct au District (sans inscription)

Vous pouvez également choisir de déposer directement votre matériel et textile de football au District, sans démarche d'inscription préalable.



PROGRAMME ÉDUCATIF FÉDÉRAL

Dans le cadre des stages vacances de février organisés par les clubs, du **9 au 20 février**, le District de la Vienne de Football propose des interventions éducatives à destination des licenciés.

Ces interventions ont pour objectif de sensibiliser les jeunes aux différentes thématiques du **Programme Éducatif Fédéral (PEF)**, en complément des activités sportives mises en place par les clubs.

Le Programme Éducatif Fédéral (PEF) :

Le PEF est un programme pédagogique mis à disposition des clubs afin d'accompagner la formation des jeunes licenciés U11 à U17.

Il vise à transmettre les règles du jeu et de la vie à travers plusieurs thématiques éducatives telles que le respect, l'engagement et la citoyenneté, la santé, l'environnement...

Les clubs souhaitant bénéficier d'une intervention du District sont invités à s'inscrire par mail avant le mercredi 4 février.

Adresses de contact :

apprentis@foot86.fff.fr
district@foot86.fff.fr

PLATEAUX FUTSAL JEUNES – SAMEDI 17 JANVIER 2026

Adresses des gymnases accueillant les différents plateaux :

- **Pressac (86460)** – 43, rue du Bois de la Jarte
 - **Lussac-les-Châteaux (86320)** – Rue de la Couture
 - **Saint-Savin (86310)** – Rue Prosper Mérimée
 - **Jaunay-Marigny (86130)** – 2, avenue du Parc du Futur
 - **Quinçay (86190)** – 1, place du Champ de Bataille
 - **Monts-sur-Guesnes (86420)** – Centre-bourg
 - **Saint-Martin-la-Pallu – Vendeuvre (86380)** – Route de Jaunay-Clan
 - **Les Trois-Moutiers (86120)** – Le Bourg
 - **Moncontour (86330)** – 5, impasse du Havre
 - **Latillé (86190)** – Rue du Gymnase
 - **Montmorillon (86500)** – Rue Saint-Nicolas
 - **Ingrandes (86220)** – Rue René-Descartes
 - **L'Isle-Jourdain (86150)** – Avenue de Bel-Air
 - **Châtellerault – Gymnase Branly (86100)** – Rue Édouard Branly
 - **Civray (86400)** – Rue Guy Texereau
 - **Valence-en-Poitou – Couhé (86700)** – 20, rue Hemmoor
 - **Saint-Maurice-la-Clouère (86160)** – Rue Désiré Bienvenu
 - **Civaux (86320)** – Route du Fond d'Orveau
 - **Valdivienne (86300)** – Les Genêts
 - **Thuré (86540)** – Rue Pierre-de-Coubertin

Règlement Challenges Futsal U11F et U11G + Feuille de licences : <https://urls.fr/pdBZnG>

Règlement Critérium Futsal + Feuille de licences : <https://urls.fr/6PF0FK>

Règlement plateaux amicaux Futsal + Feuille de licences : <https://urls.fr/eUDtol>

	10-janv	17-janv	24-janv	31-janv	7-févr	14-févr	21-févr
U11F FL	X	T1 (13)	T2 (8) + 5E	X	X	X	Finale (4)
Critérium Futsal U13F	T1 (12)	T2 (8)	T3 (4)	X	X	X	Finale (2)
U13F Amicaux	X	4E	X	X	X	X	
Critérium Futsal U15F	X	T1 (10)	T2 (8)	X	T3 (4)	X	Finale (2)
U15F Amicaux	X	X	X	X	6E		
Critérium Futsal U18F	X	T1 (8)	T2 (4)	X	X	X	Finale (2)
U18F Amicaux	X	X	4E	X	X	X	
U11 FL	T1 (49)	T2 (32)	T3 (16)	T4 (8)	R	R	Finale (4)
U11 Amicaux	X	X	X	32 R + 17 E du T1	32 R + 17 E du T1	X	
Critérium Futsal U13	T1 (40)	T2 (32)	X	T3 (16)	T4 (8)	X	Finale (4)
U13 Amicaux	23 R	X	X	23R + 8E du T1	X	X	
Critérium Futsal U15	T1 (27)	T2 (16)	X	X	T3 (8)	X	Finale (4)
U15 Amicaux	13 R	13 R + 11E du T1	X	X	X	X	
Critérium Futsal U18	T1 (11)	T2 (8)	X	X	T3 (4)	X	Finale (2)
U18 Amicaux	5 R	5 R + 3 E du T1	X	X	X	X	



JOURNÉE DU 24/01/2026

	CRÉNEAU 1 9H30-11H30	CRÉNEAU 2 11H30-13H30	CRÉNEAU 3 14H00-16H00	CRÉNEAU 4 16H00-18H00
PRESSAC	FUTSAL U11 AMICAUX VAL DE VONNE 2 MIGNALOUX 2 GJ VVM CHAUVIGNY 2 POITIERS CEP 1 POITIERS CEP 2	FUTSAL U11 AMICAUX FOOT SUD 86 1 GJ 3 VALLEES 86 1 MIGNALOUX 4 POITIERS 3 CITES 1 SAULGE 1	FUTSAL U9 GJ VAL DE CLOUERE 1 VALENCE 4 VALENCE 2 GJ VAL DE CLOUERE 2 VALENCE 4	
				PLATEAU ANNULÉ, DÉCALÉ A ST MAURICE
LUSSAC LES CHÂTEAUX	FUTSAL U11 AMICAUX GJ 3 VALLEES 86 2 POITIERS ASAC 2 ST BENOIT 2 STADE POITEVIN 2 VOUNEUIL BERUGES 2	FUTSAL U11 AMICAUX BUXEROLLES 2 BUXEROLLES 3 NOUAILLE 2 MIGNE AUXANCES 2 VALDIVIENNE 2	FUTSAL U9 GJ 3 VALLEES 1 SAULGE 1 MIGNALOUX 1 MIGNALOUX 2	FUTSAL U9 GJ 3 VALLEES 2 SMARVES-ITEUIL 4 SMARVES-ITEUIL 2 NIEUIL L'ESPOIR 1 ST SAVIN 1
SAINTE-SAVINE	FUTSAL U11 AMICAUX Ent. AVA - BON - CEN - VOU 2 NIEUIL L'ESPOIR 2 SO CHATELLERAULT 2 SO CHATELLERAULT 3 Ent. ST SAVIN VICO 1			
JAUNAY MARIGNY	FUTSAL U11 AMICAUX ST LEGER DE M-+ MIREBEAU 1 GJ CSP 1 THURE 1 CHASSENEUIL ST GEORGES 1	FUTSAL FETIS LAHITTE U11 G GJ CAP HAUT POITOU 1 GJ VVM CHAUVIGNY 1 FONTAINE 1 NOUAILLE 1	FUTSAL U7 JAUNAY MARIGNY (1) GJ DISSAY BEAUMONT (1) CHASSENEUIL ST GEORGES (2) VOUNEUIL BERUGES (2) GJ SHP (Quincay) 1	FUTSAL U9 JAUNAY MARIGNY 1 VOUNEUIL BERUGES 1 VOUNEUIL BERUGES 2 GJ SHP (Vendelogne) 1
MONTS S/ GUESNES	FUTSAL U11 AMICAUX CHASSENEUIL ST GEORGES 2 GJ AVENIR 86 2 GJ SUD HAUT POITOU 2 JAUNAY MARIGNY 2 Ent. SAMMARCOLLES - NV 1	FUTSAL FETIS LAHITTE U11 G GJ DISSAY BEAUMONT 1 SO CHATELLERAULT 1 OZON 1 VOUNEUIL BERUGES 1	FUTSAL U7 Ent. Neuville 1 - LOUDUN (1) ASM (2) - MIREBEAU (1) SAMMARCOLLES (2) UCSE (1) NEUVILLE (2)	FUTSAL U9 SAMMARCOLLES (1) MIREBEAU (1) NEUVILLE 1 NEUVILLE 2
VENDEUVRE - ST MARTIN LA PALLU			FUTSAL U9 GJ CAP HP 1 GJ CAP HP 2 GJ MONTASEVRES 1 GJ MONTASEVRES 2	FUTSAL U9 CHASSENEUIL ST GEORGES 1 CHASSENEUIL ST GEORGES 2 GJ DISSAY BEAUMONT 1 GJ DISSAY BEAUMONT 2
MONCONTOUR	FUTSAL U11 AMICAUX ASM 2 THURE BESSE 2 UCSE 2 GJ CAP HAUT POITOU 2 NEUVILLE 2	FUTSAL FETIS LAHITTE U11 G ASM 1 PORTUAIS-CHATELLERAULT 4 BIARD 1 POITIERS CEP 1	FUTSAL U9 ASM 1 UCSE 1 UCSE 2 NORD VIENNE 1	FUTSAL U9 ASM 2 ST LEGER 1 LOUDUN 1 MIGNE AUXANCES 1
ST MAURICE LA CLOUÈRE			FUTSAL U7 GJ VAL DE CLOUERE (2) GJ VAL DE VONNE (1) POITIERS 3 CITES (1) VALENCE 4 ST BENOIT 1, VALENCE 2	FUTSAL U9 GJ VAL DE CLOUERE (2) REPLACE LE PLATEAU U9 DE PRESSAC



LATILLÉ	FUTSAL FETIS LAHITTE U11 F GJ SUD HAUT POITOU 1 NEUVILLE 1 LIGUE 1 GJ 3 VALLEES 1 Rue du Gymnase, 86190 Latillé	FUTSAL FETIS LAHITTE U11 F SO CHATELLERAULT 1 NIEUIL L'ESPOIR 1 GJ AVENIR 86 1 JAUNAY MARGINY 1 SAULGE-4	FUTSAL U9 ST BENOIT GJ SHP (Boivre) GJ VAL DE VONNE 1 GJ ESP (Fontaine) 1 GJ ESP (Fontaine) 2	FUTSAL U9 STADE POITEVIN 1 STADE POITEVIN 2 POITIERS 3 CITES LIGUE GJ SHP (Quinçay) 1
MONTMORILLON	FUTSAL FETIS LAHITTE U11 F MONTMORILLON STADE POITEVIN LA CHAPELLE BATON VOUENEUIL - BUXEROLLES	FUTSAL U13 F GJ VVM CHAUVIGNY 1 BUXEROLLES - VOUENEUIL POITIERS 3 CITES 1 LA CHAPELLE BATON	FUTSAL U15 F MONTMORILLON 1 NIEUIL L'ESPOIR 1 GJ ANTOINE INGRANDES 1 POITIERS 3 CITES 1 NEUVILLE 1	FUTSAL U18 F MONTMORILLON 1 MONTMORILLON 2 NEUVILLE 1 POITIERS 3 CITES 1
CIVAUX	Route Fond D'Orveau, 86320 Civaux		FUTSAL U7 Ent AVA - CEN - BON - VOU (1) GJ ESP (Fontaine) (2) LIGUE 19 - ST SAVIN 14 STADE POITEVIN (2) BUXEROLLES (2)	FUTSAL U7 GJ 3 VALLES 86 (1) NIEUIL (1) - MONTMORILLON 11 GJ ESP (Senneterre Beaufort 22) ?? GJ VVM (Chauvigny) (1) GJ VVM (St Julien) (1) - ASAC (2)
VALDIVIENNE	Gymnase, 86300 Valdivienne		FUTSAL U7 VALDIVIENNE (1) GJ MONTASEVRES (2) MIGNALOUX (1) GJ VVM (Tercé) (1) NOUAILLE (1)	FUTSAL U9 ADRIERS 1 MONTMORILLON 1 MONTMORILLON 2 NOUAILLE 1 NOUAILLE 2
INGRANDES	Rue René Descartes, 86220 Ingrandes sur Vienne		FUSTAL U15 F LOUDUN 1 VOUENEUIL BUXEROLLES 1 GJ VVM CHAUVIGNY 1 LUSIGNAN 1 NIEUIL L'ESPOIR 2	FUTSAL U18 F LUSIGNAN 1 GJ 3 VALLES 1 BUXEROLLES 1 LOUDUN 1
ISLE JOURDAIN	Avenue de Bel-Air, 86150 L'Isle-Jourdain	FUTSAL U11 AMICAUX Ent. ADRIERS ISLE 1 GJ VAL DE CLOURE 2 GJ VAL DE CLOURE 3 MONTMORILLON 2 MONTMORILLON 3	FUTSAL FETIS LAHITTE U11 G MONTMORILLON 1 ST BENOIT 1 LIGUE 1 STADE POITEVIN 1	
BRANLY	Rue Edouard Branly, 86100 Châtellerault	FUTSAL U9 GJ ANTOINE INGRANDES 1 GJ ANTOINE INGRANDES 2 GJ CSP 1 NAINTRE 1 NAINTRE 2		
THURE	Rue Pierre de Coubertin, 86540 Thuré		FUTSAL U7 THURE (2) SOC (2) GJ CAP HP (2) MIGNE AUXANCES (2)	FUTSAL U9 THURE (1) SOC (1) THURE (2) SOC (2)
DANGE	Gymnase Bellevue, Rue du Collège, 86220 Dangé St Romain	FUTSAL U9 GJ AVENIR 86 1 GJ AVENIR 86 2 Ent AVA - BON - CEN - VOU 1 Ent AVA - BON - CEN - VOU 2 VICQ-4	FUTSAL U7 GJ AVENIR 86 (1) GJ CSP (1) NAINTRE (2) OZON (2)	
ST JULIEN	12 Rue de Beaulieu, 86800 St Julien l'Ars			13:30 FUTSAL U9 GJ VVM (St Julien) GJ VVM (Tercé) GJ VVM (Chauvigny) POITIERS ASAC 1 BUXEROLLES

Le programme ci-dessus est arrêté au 23/01 à 16h00 et est susceptible d'être modifié.



AVIS AUX ARBITRES

RAPPELS

1. Indisponibilités :

En cas d'indisponibilité pour une désignation du vendredi à 17h30 au dimanche midi uniquement, nous vous rappelons qu'il est impératif de prévenir l'astreinte arbitrage. Passé ce délai, il est impératif de contacter directement le club recevant. Vous trouverez leurs coordonnées sur le site du District, dans l'onglet clubs. Le numéro de l'astreinte à contacter est le 06.88.57.90.08. Pour faciliter le travail de l'astreinte, merci de signaler vos indisponibilités jusqu'au dernier moment.

Par exemple, si vous êtes désigné le dimanche et que vous prévoyez tardivement un engagement le samedi, ou inversement, merci de vous mettre indisponible « en direct » afin de ne pas être sollicité pour combler un désistement de dernière minute.

2. Problèmes Techniques :

Nous rencontrons toujours des problèmes techniques émanant de la FFF concernant l'affichage des faits disciplinaires et les changements sur les feuilles de match informatisées. Nous tenons à rappeler qu'en cas d'exclusion, le rapport disciplinaire doit être adressé au District de la Vienne de football via la commission de discipline (**48 heures maxi**), même si celui-ci n'apparaît plus sur le Portail des Officiels.

3. Contact avec Tanguy FLOZE :

Enfin, nous précisons que les missions de Tanguy FLOZE, notre conseiller territorial en arbitrage arrivé début septembre, consistent principalement au recrutement, à la fidélisation et la formation d'arbitres stagiaires.

Pour le contacter : district@foot86.fff.fr

INFORMATIONS DIVERSES

- La mise à jour des Lois du Jeu et des questions / réponses est sur le site de la Fédération Française de Football :
<https://www.fff.fr/9-les-arbitres/240-les-lois-du-jeu.html>
- L'accès aux indemnisations reçues depuis le Portail des Officiels. Cette fonctionnalité vous permet :
 - de consulter l'historique de vos indemnitations en temps réel,
 - d'avoir une vision claire de vos remboursements,
 - de suivre l'historique de vos indemnitations en temps réel,
 - de faciliter le suivi de votre activité.



AVIS AUX ÉDUCATEURS

DISTRICT DE LA VIENNE (86)



CERTIFICATIONS

CERTIFICATION	LIEU	DATES	HORAIRES
CFF2	Poitiers	22/01/2026	A définir
CFF3	Beaumont	27/01/2026	A définir

CERTIFICATS FÉDÉRAUX INITIATEURS

FORMATION	LIEU	DATES	HORAIRES
CFI U6-U9	Poitiers	22/10 et 03/12/2025	09h00-17h00
CFI U6-U9	Poitiers	17/02 et 08/04/2026	09h00-17h00
CFI U10-U13	Poitiers	21/10 et 19/11/2025	09h00-17h00
CFI U10-U13	Poitiers	16/02 et 07/04/2026	09h00-17h00
CFI U14-U19	Vasles (Inter-secteur 79/86)	12/11 et 26/11/2025	09h00-17h00
CFI Séniors	Verrières	19/01 et 09/02/2026	09h00-17h00

FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE – RECYCLAGE BMF/BEF

16h de formation à effectuer tous les 3 ans

- Samedi 28 mars à Ingrandes (8h de formation)
- Samedi 30 mai à St Georges les Baillargeaux (8h de formation)

Inscription : <https://maformation.fff.fr/formation/96-formation-continue-de-niveau-4-et-5-bmf-bef.html>



COMMISSION SPORTIVE

**Réunion du mercredi 21 janvier 2026
Procès-verbal n°13**

Président M. Jean-Louis OLIVIER
Présents MM. Grégory BOUCHET, Philippe GUILBAULT et Christian DELCEL

Approbation du PV n°12 sans modification

REPORT DES MATCHS

DATES DE REPORTS DES JOURNÉES DE COMPÉTITIONS NON-JOUÉES

SAISON 2025 / 2026

CHAMPIONNATS SENIORS	JOURNÉES ET DATES INITIALES	NOUVELLES DATES
Départemental 1 Seniors	J 13: du 10 et 11/01/26	11 et 12 avril 2026

SAISON 2025 - 2026 : MATCHS de CHAMPIONNAT MASculin REMIS

Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes	Équipes2	Motif	à jouer le
D1	/	10	07/12/25	54667875	Nouaillé (2)	Châtellerault Portugais (1)	Arrêté municipal	à définir
D1	/	10	06/12/25	54667879	Antran (1)	3 Vallées 8 (2)	Arrêté municipal	à définir
D1	/	10	06/12/25	54667878	Valdiveenne (1)	Ligué (2)	Arrêté municipal	à définir
D1	/	12	20/12/25	54667892	Valdiveenne (1)	Neuville (2)	Arrêté municipal	à définir
D1	/	12	20/12/25 17/01/26	54667895	Antran (1)	Montamisé (1)	Arrêté municipal	à définir
D2	A	10	07/12/25 11/01/26	54668053	Beaumont St Cyr (3)	Poitiers CEP (1)	Arrêté municipal	15/02/26
D2	A	10	07/12/25 11/01/26	54668048	St Julien L'Ars (1)	Availles en Châtellerault (1)	Arrêté municipal	22/02/26
D2	A	11	14/12/25 11/01/26	54668055	Thuré Besse (1)	Naintré (2)	Arrêté municipal	15/02/26
D2	A	11	14/12/25 20/12/25	54668056	Availles en Châtellerault (1)	Oyré Dangé (1)	Coupe Nouvelle Aquitaine	15/02/26
D2	A	11	13/12/25 20/12/25 10/01/26	54668058	Jaunay Marigny (1)	La Pallu (1)	Arrêté municipal	14/02/26
D2	B	9	29/11/25 10/01/26	54668174	St Benoit (1)	Chauvigny (3)	Coupe de France	21/02/26
D2	B	10	07/12/25 21/12/25 11/01/26	54668181	Fleuré (1)	Fontaine le Comte (2)	Arrêté municipal	15/02/26
D2	B	10	07/12/25	54668183	Chauvigny (3)	St Maurice Gençay (1)	Arrêté municipal	15/02/26
D2	B	10	06/12/25 10/01/26	54668182	Rouillé (1)	Smarves Iteuil (1)	Arrêté municipal	14/02/26
D2	B	10	06/12/25 10/01/26	54686936	Vivonne (1)	Brion St Secondin (1)	Arrêté municipal	14/02/26
D2	B	11	13/12/25 10/01/26	54668187	St Maurice Gençay (1)	Montmorillon (2)	Arrêté municipal	15/02/26



SAISON 2025 - 2026 : MATCHS de CHAMPIONNAT MASCULIN REMIS								
Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes	Équipes2	Motif	à jouer le
D3	A	7	21/12/25 11/01/26	54668289	St Léger de Montbrillais (1)	Mirebeau (1)	Arrêté municipal	15/02/26
D3	B	7	30/11/25 21/12/25	54668381	Leigné sur Usseau (1)	Cenon/Vouneuil (1)	Arrêté municipal	15/02/26
D3	B	8	07/12/25 21/12/25	54668385	Ozon (2)	Biard (1)	Terrain impraticable et arrêté municipal	15/02/26
D3	B	8	07/12/25 11/01/26	54668386	Cenon/Vouneuil (1)	Oyré Dangé (2)	Arrêté municipal	22/02/26
D3	B	8	07/12/25 11/01/26	54668387	Leigné sur Usseau (1)	Poitiers Portugais (1)	Arrêté municipal	22/02/26
D3	B	9	14/12/25 11/01/26	54668391	Antran (2)	Ozon (2)	Arrêté municipal	21/02/26
D3	B	9	14/12/25 21/12/25	54668392	Naintré (3)	Poitiers Portugais (1)	Arrêté municipal	15/02/26
D3	B	9	14/12/25	54668388	Oyré Dangé (2)	Leigné sur Usseau (1)	Arrêté municipal	à définir
D3	C	7	30/11/25 21/12/25	54668468	Valdiveenne (2)	3 Vallées 86 (3)	Arrêté municipal	22/02/26
D3	C	8	07/12/25 11/01/26	54668477	Paizay le Sec (1)	Sèvres Anxaumont (1)	Arrêté municipal	22/02/26
D3	C	8	08/12/25 10/01/26	54668473	3 Vallées 86 (3)	Poitiers CEP (2)	Arrêté municipal	à définir
D3	C	9	13/12/25	54668482	3 Vallées 86 (3)	Sèvres Anxaumont (1)	Arrêté municipal	14/02/26
D3	D	7	30/11/25 11/01/26	54672795	Nouaillé (3)	St Saviol (1)	Arrêté municipal	22/02/26
D3	D	8	07/12/25	54672801	Nouaillé (3)	Valence en Poitou OC (1)	Arrêté municipal	15/02/26
D3	D	8	07/12/25 11/01/26	54672799	Château Larcher (2)	Sommière St Romain (1)	Arrêté municipal	15/02/26
D4	A	7	30/11/25 21/12/25	54668586	Sammarçolles (1)	Ouzilly (1)	Arrêté municipal	15/02/26
D4	A	8	07/12/25 21/12/25 11/01/26	54123615	ASM (1)	Mirebeau (2)	Arrêté municipal	15/02/26
D4	A	8	07/12/25 11/01/26	54668587	Vouillé (1)	Sammarçolles (1)	Arrêté municipal	22/02/26
D4	B	7	29/11/25 21/12/25	54668797	Cenon/Vouneuil (2)	St Rémy sur Creuse (1)	Arrêté municipal	15/02/26
D4	B	8	07/12/25 11/01/26	54668802	St Rémy sur Creuse (1)	Coussay les Bois (1)	Arrêté municipal	22/02/26
D4	B	8	07/12/25	54668806	Ingrandes (2)	Availles en Châtelaubert (2)	Arrêté municipal	14/02/26
D4	C	7	30/11/25 21/12/25	54668722	St Julien L'Ars (2)	Montmorillon (3)	Arrêté municipal	15/02/26
D4	C	8	07/12/25 11/01/26	54668727	Vallée du Salleron (1)	St Julien L'Ars (2)	Arrêté municipal	22/02/26
D4	C	8	07/12/25 10/01/26	54791812	Chapelle Viviers (1)	Jouhet Pindray (1)	Arrêté municipal	14/02/26
D4	D	8	07/12/25 21/12/25	54668895	Jaunay Marigny (2)	Vicq Sur Gartempe (2)	Arrêté municipal	15/02/26
D4	D	9	14/12/25 11/01/26	54668900	Dissay (1)	Montamisé (2)	Arrêté municipal	15/02/26
D4	D	9	13/12/25 10/01/26	54668898	Pouillé Tercé (1)	Jaunay Marigny (2)	Arrêté municipal	21/02/26
D4	E	8	21/12/25 11/01/26	54687017	Sèvres Anxaumont (2)	Fontaine le Comte (3)	Arrêté municipal	15/02/26
D4	E	8	06/12/25 21/12/25	54668986	Smarves Iteuil (2)	3 Vallées 86 (4)	Arrêté municipal	15/02/26
D4	E	9	13/12/25 11/01/26	54124116	Rouillé (2)	Smarves Iteuil (2)	Arrêté municipal	22/02/26
D4	F	7	30/11/25 21/12/25	54669016	Brion St Secondin (2)	Chatain (1)	Arrêté municipal	15/02/26
D4	F	8	07/12/25 11/01/26	54124200	Valence en Poitou FC (1)	Usson du Poitou Isle Jourdain (1)	Arrêté municipal	15/02/26
D4	F	8	07/12/25 21/12/25 11/01/26	54124201	Bouresse/Queaux Moussac (1)	St Saviol (2)	Arrêté municipal	15/02/26
D4	F	8	07/12/25 11/01/26	54669019	Chatain (1)	Availles Limouzine (1)	Arrêté municipal	22/02/26
D4	F	8	07/12/25 11/01/26	54669020	Brion St Secondin (2)	ACG Foot Sud 86 (2)	Arrêté municipal	22/02/26
D4	F	8	07/12/25 10/01/26	54669018	St Maurice Gençay (2)	Château Larcher (3)	Arrêté municipal	14/02/26
D5	A	8	07/12/25 21/12/25	54669079	Sammarçolles (2)	Loudun (3)	Arrêté municipal	15/02/26
D5	A	9	14/12/25 11/01/26	54669084	Sammarçolles (2)	Moncontour (1)	Arrêté municipal	15/03/26
D5	B	8	07/12/25 21/12/25 11/01/26	54159218	Antran (3)	St Christophe (1)	Arrêté municipal	15/02/26
D5	C	6	23/11/25 21/12/25 18/01/26	54669144	Oyré Dangé (3)	St Rémy sur Creuse (2)	Arrêté municipal	22/02/26
D5	C	8	07/12/25 11/01/26	54669153	Oyré Dangé (3)	Buxeuil (1)	Arrêté municipal	15/02/26
D5	C	8	07/12/25 11/01/26	54669154	Cousay Les Bois (2)	St Rémy sur Creuse (2)	Arrêté municipal	15/02/26
D5	D	9	14/12/25 11/01/26	54669248	Dissay (2)	Bonneuil Matours (2)	Arrêté municipal	15/02/26
D5	E	9	14/12/25 11/01/26	54669338	Jaunay Marigny (3)	Dissay (3)	Arrêté municipal	15/02/26
D5	F	6	23/11/25 21/12/25	54695955	Nouaillé (4)	Crottelle/Fontaine (1)	Arrêté municipal	01/02/26
D5	F	7	30/11/25 11/01/26	54695961	St Julien L'Ars/Savigny (3)	Nouaillé (4)	Arrêté municipal	22/02/26
D5	F	7	30/11/25 21/12/25	54695958	Aslonnes/St Maurice Gençay (2)	Dienné (1)	Arrêté municipal	15/02/26
D5	F	8	07/12/25	54695962	3 Vallées 86 (5)	Nouaillé (4)	Arrêté municipal	15/02/26
D5	F	8	07/12/25 11/01/26	54695963	Dienné (1)	Crottelle/Fontaine (1)	Arrêté municipal	22/02/26
D5	F	8	07/12/25 11/01/26	54695964	Valdiveenne (3)	Aslonnes/St Maurice Gençay (2)	Arrêté municipal	22/02/26
D5	F	9	14/12/25	54695971	3 Vallées 86 (5)	St Julien/Savigny (3)	Arrêté municipal	15/03/26
D5	G	8	07/12/25 11/01/26	54669447	Montmorillon (4)	Nalliers/St Savin (1)	Arrêté municipal	15/02/26
D5	H	8	07/12/25 11/01/26	54696052	Coulombiers (1)	Vivonne (3)	Arrêté municipal	15/02/26
D5	H	8	07/12/25 21/12/25 11/01/26	54696055	Savigne/Blanzay (1)	Vouneuil Béruges (3)	Arrêté municipal	15/02/26
D5	I	8	07/12/25 21/12/25 11/01/26	54697424	Brion St Secondin (3)	Blanzay (1)	Arrêté municipal	25/01/26
D5	I	9	14/12/25 11/01/26	54697429	Adriers (2)	Payroux Charroux Mauprévoir (2)	Arrêté municipal	15/02/26


SAISON 2025 - 2026 : MATCHS de COUPE ou CHALLENGE MASCULIN REMIS

Coupe ou Challenge	Tour	Date du match	n° du match	Équipes		Motif	à rejouer le
Challenge Renaudie	3	18/01/26	55273657	Sommières St Romain (2)	Nouaillé (4)	Arrêté municipal	08/02/26
Challenge Renaudie	3	18/01/26	55273654	Vendelogne (2) ou Orches (1)	Sammarçolles (2)	Dossier en cours sur le match précédent	22/02/26

SAISON 2025 - 2026 : MATCHS de CHAMPIONNAT A REJOUER

Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes		Motif	à rejouer le
D4	F	6	23/11/26 21/12/25 18/01/26	54124192	Valence en Poitou FC (1)	Château Larcher (3)	Match arrêté terrain impraticable	22/02/26
D5	H	8	07/12/25 21/12/25 18/01/26	54696056	Rouillé (3)	Valence en Poitou OC (3)	Match arrêté terrain impraticable	15/02/26

DÉPARTEMENTAL 1
Match n° 54667889 : Poitiers Stade (3) – Châtellerault Portugais (1) du 20/12/25
Évocation

La commission sportive homologue la décision de la commission Litiges et Contentieux du 14/01/26 (PV n°16) de donner match perdu par pénalité (3-0, -1 point) à l'équipe de Poitiers Stade (3) pour en donner le gain à l'équipe de Châtellerault Portugais (1) (3-0, 3 points).

DÉPARTEMENTAL 4
Match n° 54668725 : Leignes sur Fontaine (2) – Nieuil l'Espoir (3) en poule C du 07/12/25 remis le 21/12/25
Évocation

La commission sportive homologue la décision de la commission Litiges et Contentieux du 14/01/26 (PV n°16) de donner match perdu par pénalité (3-0, -1 point) à l'équipe de Leignes sur Fontaine (2) pour en donner le gain à l'équipe de Nieuil l'Espoir (3) (3-0, 3 points)

COUPE LOUIS DAVID
COUPE LOUIS DAVID : 5^{ème} tour le 15/03/26

N°	à domicile	div.	à l'extérieur	div.
1	Antran 1	D1	Oyré Dangé 1	D2A
2	Chasseneuil St Georges 1	D1	Neuville 2	D1
3	Chauvigny 3	D2B	Valdivienne 1	D1
4	Coussay 1	D3A	Availles En Chatelleraut 1	D2A
5	Fontaine Le Comte 2	D2B	St Saviol 1	D3D
6	La Pallu 1	D2A	Poitiers Stade 3	D1
7	Vivonne 1	D2B	Ligugé 2	D1
8	Montamisé 1	D1	Jaunay Marigny 1	D2A
9	Montmorillon 2	D2B	3 Cités Poitiers 1	D2A
10	Naintré 2	D2A	Vicq S/Gartempe 1	D1
11	Nouaillé 2	D1	Brion St Secondin 1	D2B
12	Châtellerault Portugais 1	D1	Buxerolles 3	D2B
13	Rouillé 1	D2B	St Julien L'Ars 1	D2A
14	3 Vallées 86 2	D1	Smarves Iteuil 1	D2B

Organisation du 5^{ème} tour de la Coupe Louis David 28 équipes soit 14 matchs

20 équipes qualifiées du tour 4

2 équipes de D2 éliminés du tour 4 de CNA

6 équipes premières de D1



COUPE JOLLIET ROUSSEAU

Informations :

Veuillez noter la modification des dates de Coupe ci-dessous :

Tour n° 4 aura lieu le 4 ou 5 avril 2026 au lieu du 14 et 15 mars

Tour n° 5 aura lieu le 18 ou 19 avril 2026 au lieu du 4 et 5 avril

FORFAIT

Match n° 55273319 : Jouhet Pindray (1) – Poitiers Portugais (1) du 18/01/26

Forfait de l'équipe de Poitiers Portugais (1) sans déplacement

Amende de 35€ au club de Poitiers Portugais

L'équipe de Jouhet Pindray est qualifiée pour la suite de la compétition

CHALLENGE DES RESERVES

Le prochain tour aura lieu le ¼ de finale le 2 et 3 mai 2026

CHALLENGE MARCEL RENAUDIE

Informations :

Veuillez noter la modification des dates de Challenge ci-dessous :

Tour n°4 aura lieu le 4 et 5 avril 2026 au lieu du 21 et 22 février

Tour n° 5 aura lieu le 11 ou 12 avril 2026 au lieu du 14 et 15 mars

Tour n° 6 aura lieu le 18 ou 19 avril 2026 au lieu du 4 et 5 avril

FORFAIT

Match n° 55273641 : Availles Limouzine (2) – St Julien/Savigny (3) du 18/01/26

Forfait de l'équipe d'Availles Limouzine/Pressac (2) (sans déplacement de l'équipe de St Julien/Savigny (3))

Amende de 35€ au club d'Availles Limouzine

L'équipe de St Julien L'Ars/Savigny est qualifiée pour la suite de la compétition

Match n° 55273644 : Buxeuil (1) – Champigny (1) du 18/01/26

Forfait de l'équipe de Buxeuil (1) (sans déplacement de l'équipe de Champigny (1))

Non amendé

L'équipe de Champigny (1) est qualifiée pour la suite de la compétition

Match n° 55273647 : Croutelle/Fontaine (1) – Adriers (1) du 18/01/26

Forfait de l'équipe d'Adriers (1) (sans déplacement)

Amende de 35€ au club d'Adriers

L'équipe de Croutelle/Fontaine (1) est qualifiée pour la suite de la compétition

Match n° 55273655 : Quinçay (2) – Avanton (2) du 18/01/26

Forfait de l'équipe de Quinçay (2) (sans déplacement de l'équipe d'Avanton (2))

Amende de 35€ au club de Quinçay

L'équipe d'Avanton (2) est qualifiée pour la suite de la compétition

Match n° 55273658 : St Christophe (2) – Moncontour/Coussay (2) du 18/01/26

Forfait de l'équipe de St Christophe (2) (sans déplacement de l'équipe de Moncontour/Coussay (2))

Amende de 35€ au club de St Christophe

L'équipe de Moncontour/Coussay (2) est qualifiée pour la suite de la compétition

Prochaine réunion : sur convocation

Le président, M. Jean-Louis OLIVIER

Le Secrétaire, Christian DELCEL



COMMISSION FÉMININE

**Réunion du jeudi 22 janvier 2026
Consultation électronique
Procès-verbal n° 05**

Président
Présents

Mme GRAVELEAU Stéphanie

Mme BERGER Marion, BOURCIER Sandrine, PADELEC Charlotte, MM. BEGAY Guillaume, BERTAUD Jacky, CHAUDELET Antoine, DAUBA Olivier, FELIX Tony, LEPROUST, Vincent, QUARESMA Stéphane.

Assistant :

Mmes Coralie RENETEAU (Référente administrative de la Commission), Adeline URANGA (Directrice Administrative), M. Tony RICHARD (CTD)

REPORT DES MATCHS (RAPPEL)

**DATES DE REPORTS
DES JOURNÉES DE COMPÉTITIONS NON-JOUÉES**

SAISON 2025 / 2026

CHAMPIONNATS SENIORS	JOURNÉES ET DATES INITIALES	NOUVELLES DATES
Départemental 1 Féminines	<u>J 10: du 10 et 11/01/26</u>	24 et 25 janvier 2026

De plus, considérant l'impossibilité matérielle de fixer une date permettant la tenue des rencontres mentionnées ci-dessous, et constatant que lesdites rencontres n'auraient eu aucune incidence sur le classement final lors de la précédente phase, il est décidé d'homologuer les résultats sur le score de 0–0, sans attribution de points ni application de pénalité.

Match n°54436507 Boisme Clessé (1) – Cerizay CO (1) en Brassage poule A phase 1 du 04/01/26

Match n°54608662 Vrère St Léger (2) – ASM/Trois Moutiers (1) en Brassage poule B phase 1 du 21/12/25

Match n°54608666 Cenon/Vouneuil (1) – Vrères St Léger (2) en brassage poule B phase 1 du 04/01/26

Match n°55096774 Gj Avenir 86 (1) – Gj VVM Chauvigny (2) en U11-U13F poule E phase 2 du 10/01/26

Pour toute question ou précision, les clubs sont invités à contacter le secrétariat du District de la Vienne de Football.

SAISON 2025 - 2026 : MATCHS de CHAMPIONNAT FÉMININ REMIS								
Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes		Motif	à jouer le
Fém Brassage	B	1	18/01/26	55358174	St Cerbouille (1)	/	ASM/Trois Moutiers (1)	Arrêté municipal
Fém Brassage	C	1	18/01/26	55358849	Chanteloup Courlay Chapelle (1)	/	Dissay (1)	Arrêté municipal



ACCESSIONS ET RETROGRADATIONS - RAPPEL

Accessions et rétrogradations à la fin de la saison 2025 - 2026 Championnat Féminin

Vient de Régional 2		0	1	2	3
Départemental 1 (1x10)	Monte en Régional 2	-1	-1	-1	-1
	Vient de Régional 2	0	1	2	3
	Descend en Départemental 2	-1	-2	-3	-3
	Vient de Départemental 2	2	2	2	1
Départemental 2 (1x6)	Monte en Départemental 1 de la poule Haute	-2	-2	-2	-1
	Vient de Départemental 1	1	2	3	3

FÉMININE DEPARTEMENTAL 1

FORFAIT

Match n° 54449931 : St Romans/Celles/Val de Boutonne (1) – Echire St Gelais (1) du 11/01/26 reporté au 25/01/26

3^{ème} forfait de l'équipe de St Romans/Celles/Val de Boutonne (1) (sans déplacement d'Echiré St Gelais)

Amende de 35€ au club de St Romans Les Melle

Remarque : s'agissant d'un forfait général de l'équipe de St Romans/Celles/Val de Boutonne (1), veuillez noter que les équipes devant la rencontrer seront exemptes aux dates prévues au calendrier.

FÉMININE A 11 - BRASSAGE

Match n° 54608667 : Vicq sur Gartempe (1) – ASM / Les 3 Moutiers (1) en Brassage poule B du 07/12/25 Évocation

La commission homologue la décision de la commission Litiges et Contentieux du 17/12/25 (PV n°14) qui donne match perdu par pénalité (11-0, -1 point) à l'équipe de l'ASM / Les 3 Moutiers (1) pour en donner le gain à l'équipe de Vicq sur Gartempe (1) (11-0, 3 points).

FORFAIT

Match n° 54436504 : Vrere-Louzy 1 – Cerizay (1) en poule A du 21/12/25

1^{er} forfait de l'équipe de Cerizay (1) (sans déplacement)

Amende de 35€ au club de Cerizay

Match n° 54436506 : St Cerbouille (1) – Chanteloup Courlay Chapelle (1) en poule A du 21/12/25

1^{er} forfait de l'équipe de Chanteloup Courlay Chapelle (1) (sans déplacement)

Amende de 35€ au club de Chantelle Courlay Chapelle



COUPE DU POITOU

COUPE DU POITOU FEMININE A 11 - 1er tour (préliminaire)				
N°	Équipes à domicile	div.	Équipes à l'extérieur	div.
1	Ste Eanne 1	Brass. D	Cenon.Vouneuil 1	Brass. B
2	Chauvigny.Jardres 1	Brass. B	Boisme Clesse 1	Brass. A
3	Chanteloup. Courlay. Chapelle 1	Brass. A	Asm.3 Moutiers 1	Brass. B
4	Montmorillon 2	D1F	Vicq S/Gartempe 1	Brass. B

08/02/2026 : T1

05/04/2026 : T2

19/04/2026 : huitième de finale

10/05/2026 : quart de finale

24/05/2026 : demi-finale

6/06/2026 : Finale

CHAMPIONNAT U11-U13F

FORFAIT

Match n° 55095385 : Niort St Florent (1) – Boutonnais-Limalonge (1) en poule C du 20/12/25

1^{er} forfait de l'équipe de Boutonnais-Limalonge (1) (sans déplacement)

Amende de 13€ au club de Boutonnais-Limalonge (1)

PLATEAUX U6 – U10F

Sur les 5 dates proposées d'octobre à décembre, seuls 3 plateaux ont eu lieu :

- 11 octobre à VVM Chauvigny (4 clubs)
- 15 novembre à Lusignan (6 clubs)
- 13 décembre à Buxerolles (5 clubs)

FUTSAL

Futsal U11F – U13F – U15F – U18F (catégories féminines)

	samedi 17 janvier 2026	samedi 24 janvier 2026	samedi 31 janvier 2026
U6 – U8F et U8 – U10F		Prochain plateau le 7/02	Prochain plateau le 7/02
Challenge Fétis Lahitte U11F	13 équipes U11F engagées	2 plateaux avec les 8 équipes qualifiées 1 plateau avec les 5 équipes éliminées	Plus de Futsal
Critérium U13 F	2 plateaux avec les 8 équipes qualifiées 1 plateau avec les 4 équipes éliminées	1 plateau avec les 4 équipes qualifiées	Plus de Futsal
Critérium U15 F	10 équipes engagées	1 plateau avec les 4 équipes qualifiées 2 plateaux avec les 6 équipes éliminées	Plus de Futsal
Critérium U18 F	8 équipes engagées	1 plateau avec les 4 équipes qualifiées 1 plateau avec les 4 équipes éliminées	Plus de Futsal

Finale : samedi 21 février 2026 à Civaux



INFORMATIONS AUX CLUBS

➤ **Dates à retenir :**

- Mercredi 28 janvier 2026 à 19h00 : Réunion d'information sur les projets de modification des championnats de jeunes ; au District.
- Samedi 28 mars 2026 : finale du Festival Foot U13 Pitch à Ingrandes.
- Samedi 2 mai 2026 : journée des féminines ; complexe Michel Amant à Buxerolles.
- Samedi 6 juin 2026 : réunion des clubs féminins et des finales de la Coupe du Poitou à 11 et 8 (dans les Deux Sèvres).
- Samedi 13 juin 2026 : finale du Trophée Ginette Baraudon

TRANSMISSION TARDIVE FEUILLE DE MATCH

Amende de 15€

Match n°55095384 : Echiré St Gelais/Chauray (2) – Pays Néo Crêchois/Cherveux (1) en U11-U13F poule B du 19/12/2025

Match n°55094533 : Gj Vvm Chauvigny (1) - Parthenay Viennay (1) en U15F poule B du 13/12/2025

Match n° 55090389 : Poitiers Stade (2) - Poitiers 3 Cites (1) en U15F poule A du 20/12/2025

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter de la présente notification (article 30 des Règlements Généraux de la L.F.N.A.) (48 heures pour les coupes départementales) dans les formes réglementaires définies à l'article 190 des R.G. de la FFF, accompagné d'un droit d'examen de 105 €.

La présidente, Stéphanie GRAVELEAU.



COMMISSION JEUNES

POLE ADMINISTRATIF

Réunion du mardi 23 janvier 2026
Procès-verbal n°15

Président de séance : M. Philippe BARRITAULT
Présents : Mmes Patricia PATRAULT et Sylvie TESSEREAU
MM. Frédéric TURBEAU et Christian SAVIGNY
Excusé : M. Christian DUVERGER

Le PV n° 14 du 16 janvier 2026 est adopté sans modification

DATE A RETENIR

Samedi 24 janvier 2026 : Reprise du championnat U18, U17, U15 et U13

Samedi 31 janvier 2026 :

- Tour 2 du Challenge Dansac (matchs reportés du 06/12/25)
- 1/8 de finale Challenge U18, Consolante U18, Challenge U15 et Consolante U15 (matchs reportés du 06/12/25)

Samedi 21 février 2026 : Finale Futsal Jeunes à Civaux

Samedi 28 février 2026 : Reprise des plateaux U11

Samedi 28 mars 2026 : Finale départementale Festival Foot U13 Pitch à Ingrandes

Samedi 23 mai 2026 : Finale des Challenges U18, U15, Consolante U18, Consolante U15 et Challenge Dansac à Neuville

Samedi 30 mai 2026 : Journée Nationale des Débutants à St Georges les Baillargeaux



SAISON 2025 - 2026 : MATCHS DE CHALLENGE JEUNES REMIS

Challenge	Poule	T	Date du match	n° du match	Équipes	Équipes	Motif	à jouer le
U18	/	1/8	13/12/25	55226505	Jaunay Marigny (1)	Gj Val de Clouère (1)	Report du championnat	31/01/26
U18	/	1/8	13/12/25	55226507	Gj VVM Chauvigny (4)	Buxerolles (2)	Report du championnat	31/01/26
U18	/	1/8	13/12/25	55226503	Gj Montasèvres (2)	Neuville (3)	Report du championnat	31/01/26
U18	/	1/8	13/12/25	55226508	Châtellerault Portugais (1)	Gj Avenir 86 (1)	Report du championnat	31/01/26
U18	/	1/8	13/12/25	55226502	St Benoit/Ligugé (1)	Migné Auxances (2)	Report du championnat	31/01/26
ConsU17	/	1/8	13/12/25	55245826	Gj Montasèvres (1)	Gj Cap Haut Poitou (1)	Report du championnat	31/01/26
ConsU17	/	1/8	13/12/25	55245825	Gj Foot Sud 86 (1)	Naintré (1)	Report du championnat	31/01/26
ConsU17	/	1/8	13/12/25	55245832	Poitiers CEP (1)	Gj VVM Chauvigny (3)	Report du championnat	31/01/26
ConsU17	/	1/8	13/12/25	55245830	Gj Antoigné Ingrandes (1)	Gj 3 vallées 86 (1)	Report du championnat	31/01/26
ConsU17	/	1/8	13/12/25	55245828	Poitiers ASAC (1)	Montmorillon (3)	Report du championnat	31/01/26
U15	/	1/8	13/12/25	55226510	Gj Sud Haut Poitou (1)	Mirebeau (1)	Report du championnat	31/01/26
U15	/	1/8	13/12/25	55226516	Migné Auxances (2)	Châtellerault Portugais (1)	Report du championnat	31/01/26
U15	/	1/8	13/12/25	55226514	Montmorillon/3Vallées 86 (2)	Nieul/Mignaloux (1)	Report du championnat	31/01/26
U15	/	1/8	13/12/25	55226513	Loudun (1)	Gj VVM Chauvigny (2)	Report du championnat	31/01/26
U15	/	1/8	13/12/25	55226512	GJ Foot Sud 86 (1)	Gj Dissay Beaumont (2)	Report du championnat	31/01/26
U15	/	1/8	13/12/25	55226511	Gj Avenir 86 (1)	Vouneuil Béruges (1)	Arrêté municipal	31/01/26
ConsU15	/	1/8	13/12/25	55245842	Vivonne/Biard (1)	Gj Cap Haut Poitou (1)	Report du championnat	31/01/26
ConsU15	/	1/8	13/12/25	55245844	Gj VVM Chauvigny (3)	Poitiers ASAC (2)	Report du championnat	31/01/26
ConsU15	/	1/8	13/12/25	55245845	Vouneuil Béruges (2)	Ligue/St Benoit (1)	Report du championnat	31/01/26
ConsU15	/	1/8	13/12/25	55245846	Gj 3 Vallées 86 (1)	Availles/Bonneuil/Cenon/Vouneuil (1)	Report du championnat	31/01/26
ConsU15	/	1/8	13/12/25	55245847	Gj Val de Clouère (1)	Gj Antoigné Ingrandes (1)	Report du championnat	31/01/26
ConsU15	/	1/8	13/12/25	55245848	Valence en Poitou OC (1)	Migné Auxances (3)	Report du championnat	31/01/26
ConsU15	/	1/8	13/12/25	55245843	Naintré (1)	GJ Montasèvres (1)	Report du championnat	31/01/26
Challenge Dans	A	2	13/12/25		Neuville (3), Buxerolles (2), Poitiers Stade (3) et Gj VVM Chauvigny (2)		Report du championnat	31/01/26
Challenge Dans	B	2	13/12/25		Valence en Poitou OC (1), Poitiers Stade (2), Gj Espoir Sud Poitiers (2) et Gj VVM Chauvigny (3)		Report du championnat	31/01/26
Challenge Dans	D	2	13/12/25		Gj Espoir Sud Poitiers (3), Mignaloux Beauvoir (1), St Benoit/Ligugé (2) et Gj Dissay Beaumont (3)		Report du championnat	31/01/26
Challenge Dans	E	2	13/12/25		Valdivienne (1), Gj 3 Vallées 86 (1), Gj Espoir Sud Poitiers (5) et Buxerolles (3)		Report du championnat	31/01/26
Challenge Dans	F	2	13/12/25		UCSE (1), Gj Dissay Beaumont (2), Gj Cap Haut Poitou (2) et Neuville (4)		Report du championnat	31/01/26
Challenge Dans	G	2	13/12/25		Gj Avenir 86 (1), Neuville (2), Poitiers ASAC (3) et Gj Sud Haut Poitou (1)		Report du championnat	31/01/26
Challenge Dans	H	2	13/12/25		Biard (1), Gj Espoir Sud Poitiers (4), Poitiers ASAC (2) et Poitiers Gibauderie (1)		Report du championnat	31/01/26

U13 BRASSAGE

Match n° 54913657 : St Benoit/Ligugé (3) – Vivonne (1) poule D du 22/11/2025

Feuille de match informatisée ou papier non reçue à ce jour malgré les notifications.

La commission donne match perdu par pénalité à l'équipe de St Benoit/Ligugé (3) avec 0 but à 4 pour en donner le gain à l'équipe de Vivonne (1) avec 4 buts à 0.

Dossier classé.



FUTSAL

FORFAITS

Plateaux du 17/01/2026

Amende de 5€

U13 Critérium Garçons

A Lussac les Châteaux

1^{er} forfait de GJ CSP. Amende de 5€ au club du GJ CSP.

U18 Critérium Garçons

A Lussac les Châteaux

1^{er} forfait de Montmorillon (1). Amende de 5€ au club de Montmorillon.

U15 Amicaux Garçons

A Pressac

2^{ème} forfait de Valence en Poitou OC. Amende de 5€ au club de Valence en Poitou OC

A Monts sur Guesnes

2^{ème} forfait de St Savin/Vicq. Amende de 5€ au club de St Savin St Germain

A Moncontour

2^{ème} forfait de GJ Espoir Sud Poitiers (1) Amende de 5€ au club de GJ Espoir Sud Poitiers

U18 Amicaux Garçons

A Pressac

1^{er} forfait de Vouneuil Béruges (1) Amende de 5€ au club de Vouneuil Béruges.

Aux Trois Moutiers

1^{er} forfait Jaunay Marigny (1). Amende de 5€ au club de Jaunay Marigny.

1^{er} forfait de Ent. Avail.Cenon.Bon.Vouneuil (1). Amende de 13€ au club de Avail.Cenon.Bon.Vouneuil

U11 Fétis Lahitte Filles

A Latillé

1^{er} forfait de GJ Avenir 86 (1). Amende de 5€ au club de GJ Avenir 86

1^{er} forfait de Jaunay Marigny (1). Amende de 5€ au club de Jaunay Marigny.

U15 Critérium Filles

A Ingrandes

1^{er} forfait du GJ Antoigné Ingrandes (1). Amende de 5€ au club du GJ Antoigné Ingrandes.

U18 Critérium Filles

A Ingrandes

1^{er} forfait de Loudun (1). Amende de 5€ au club de Loudun.

Amende de 13€

U13 Critérium Garçons

A Thurié

1^{er} forfait de Stade Poitevin. Amende de 13€ au club du Stade Poitevin.

U13 Critérium Filles

A Latillé

2^{ème} forfait de Châtellerault SO (1). Amende de 13€ à Châtellerault SO



OBLIGATIONS EN MATIERE D'EQUIPES DE JEUNES SAISON 2025-2026

Ce premier examen de la situation des clubs au 30 novembre 2025 a pour but de vérifier le nombre d'équipes engagées ainsi que le nombre de joueurs licenciés pour les clubs évoluant en entente ou au sein d'un groupement et d'informer les clubs concernés sur leur situation face à leurs obligations pour la saison 2025-2026 pour chaque niveau de compétition.

Un second examen de la situation des clubs soumis à obligation aura lieu fin avril 2026 pour vérifier la participation régulière des équipes et des joueurs évoluant en entente ou groupement.

Les obligations étant alors cumulées. C'est à ce moment-là que la Commission statuera définitivement sur la situation des clubs vis-à vis de leurs obligations pour la saison 2025-2026.

Les décisions seront applicables pour la saison 2026-2027.

Important : La Commission attire l'attention de l'ensemble des clubs soumis à obligation et plus particulièrement celles des clubs cités ci-après sur la participation régulière de leurs joueurs.

Situation au 15 novembre 2025, sous réserve des décisions éventuelles des dossiers en cours et des obligations Ligue.

Rappels :

- **Ententes et groupements :** L'entente et/ou le groupement doit compter au moins autant d'équipes que les règlements de la Ligue et/ou du District en imposent à l'ensemble des clubs le constituant. Si l'entente ou le groupement n'est pas en règle avec les règlements de la Ligue et/ou du District, aucun club le composant ne l'est.
- **du règlement voté à l'Assemblée Générale de Poitiers du 10 juin 2022 :**

Pour les équipes de jeunes en entente, les clubs soumis à obligations doivent avoir au moins 5 joueurs licenciés dans la catégorie de l'équipe à 11 qui couvre l'obligation et au moins 3 joueurs licenciés dans la catégorie de l'équipe à 8 qui couvre l'obligation. Ces joueurs doivent participer régulièrement aux rencontres des championnats ou plateaux de l'entente.

- une équipe en entente entre un club et un groupement est autorisée une saison, à titre exceptionnel, mais ne rentre pas dans le décompte des obligations en matière d'équipes de jeunes.
- Equipe féminine : un club ayant au minimum 8 licenciées de moins de 16 ans participant régulièrement aux compétitions féminines sera considéré en règle concernant l'obligation d'avoir une équipe de jeunes à 11 à condition qu'elle ne couvre pas déjà une équipe féminine.

Situation des clubs au 15 novembre 2025

Il ressort de cette étude que :

➤ Départemental 1 :

A ce jour, les clubs concernés possèdent au moins deux équipes de jeunes : une équipe à 11 (de U14 à U19) et une équipe U13 ou U11 évoluant seules, en entente ou au sein d'un groupement, ainsi que le nombre de licenciés nécessaires pour les équipes évoluant uniquement en entente, leur permettant ainsi de remplir leurs obligations en fin de saison 2025-2026 à l'exception du club ci-après :

- **Vicq sur Gartempe** : en entente avec **St Savin St Germain (R2)** (1^{ère} année)
 - la LFNA, lors de l'étude de la situation des clubs régionaux, a placé le club de St Savin St Germain en infraction
 - l'entente doit disposer de 3 équipes à 11 mais n'en possède qu'une.
 - l'entente doit disposer de 3 équipes à 8 (dont une équipe U13 et une équipe U11) mais ne dispose que deux équipes (1 U13 et 1 U11).



➤ **Départemental 2 :**

A ce jour, les clubs des équipes concernées possèdent au moins deux équipes de jeunes dans des catégories différentes (non compris U6-U9) évoluant seules, en entente ou au sein d'un groupement, ainsi que le nombre de licenciés nécessaires pour les équipes évoluant uniquement en entente, leur permettant ainsi de remplir leurs obligations en fin de saison 2025-2026 à l'exception des clubs ci-après :

- **Brion St Secondin** : (1^{ère} année d'infraction)
- **St Maurice Gençay** : (1^{ère} année d'infraction)

Ces deux clubs sont associés en groupement avec **Château Larcher (R3)** qui a été placé en infraction par la LFNA lors de l'étude de la situation des clubs régionaux.

➤ **Départemental 3 :**

A ce jour, les clubs des équipes concernées possèdent au moins une équipe de jeunes (y compris U6-U9) évoluant seule, en entente ou au sein d'un groupement, ainsi que le nombre de licenciés nécessaires pour les équipes évoluant uniquement en entente, leur permettant ainsi de remplir leurs obligations en fin de saison à l'exception des clubs ci-après :

- **Coussay en Mirebeau** : n'a pas d'équipe de jeunes (1^{ère} année d'infraction)
- **Colombiers** : n'a qu'1 licencié U18, 1 licencié U16, 3 licenciés U14, 1 licencié U13 et 1 licencié U11 (nombre insuffisant pour couvrir les obligations) (1^{ère} année d'infraction).
- **Poitiers Portugais** : n'a pas d'équipe de jeunes (1^{ère} année d'infraction).
- **Paizay le Sec** : n'a pas d'équipe de jeunes (1^{ère} année d'infraction)
- **Sommières St Romain** : associé en groupement avec **Château Larcher (R3)** qui a été placé en infraction par la LFNA lors de l'étude de la situation des clubs régionaux. (1^{ère} année)

Sanctions pour toutes les Divisions

- En **1^{ère} année d'infraction**, le club bénéficiera d'une **dérogation**.
- En **2^{ème} ou 3^{ème} année d'infraction**, l'équipe en position d'accès en fin de saison, **ne pourra accéder** et sera maintenu avec **des amendes ou des obligations de formation**.
- En **4^{ème} année d'infraction** : **rétrogradation** de l'équipe dans la division inférieure.

TRANSMISSION TARDIVE FMI OU FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

Feuilles de plateaux manquantes

Amende de 15€

Documents manquants à envoyer au plus tard le 20/01/2026 sous peine d'amende reconductible jusqu'à réception des documents.

U11-Plateaux du 22/11/2025

Poule F : à St Nicolas (Biard)

La Commission demande au club de **Biard** les documents suivants avant le **27/01/2026**

- La feuille de résultats du plateau

U11 - Plateaux du 29/11/2025

Poule E : à Vouillé (GJ Sud Haut Poitou)

La Commission demande au club du **Migné Auxances (2)** les documents suivants avant le **27/01/26** :

- Les feuilles de licences des joueurs de **Migné Auxances (2)** présents au plateau

Poule J : à Poitiers CEP

La Commission demande au club de **Buxerolles** les documents suivants avant le **27/01/2026** :

- La feuille de licences des joueurs de **Buxerolles (3)** présents au plateau

**Poule L : à Adriers**

La Commission demande au club d'**Adriers** les documents suivants avant le **27/01/2026** :

- Les feuilles de licences des joueurs de tous les clubs **présents** au plateau
- La feuille de résultats du plateau

U11 - Plateaux du 06/12/2025**Plateaux du 06/12/25 reportés au 13/12/2025****Poule G : à St Benoit**

La Commission demande au club de **St Benoit** les documents suivants avant le **27/01/2026** :

- La feuille de résultats du plateau

Poule L : à Saulgé

La Commission demande au club de **Saulgé** les documents suivants avant le **20/01/2026** :

- Les feuilles de licences des joueurs de tous les clubs présents au plateau
- La feuille de résultats du plateau

La FMI est obligatoire.

En cas de dysfonctionnement, le rapport FMI et la feuille de match papier doivent être transmis par mail uniquement au District le lundi impérativement sous peine d'amende.

Toute transmission tardive de la FMI ou feuille de match papier sera amendée et ce jusqu'à réception.

Prochaine réunion : sur convocation

Le Président, Philippe BARRIAULT



COMMISSION LITIGES ET CONTENTIEUX

**Réunion (par voie électronique) du mercredi 21 janvier 2026
Procès-verbal n° 17**

Présents : Mme Maryse MOREAU.
MM. Jacky CHAUVIN, Cyrille DENIS et François PAIREMAURE.

Approbation du PV n° 16 du mercredi 14 janvier 2026 sans modification.

JOUEURS SUSPENDUS

Liste des clubs susceptibles d'avoir un(e) joueur(se) suspendu(e) (sous toute réserve).

Attention

- cette liste peut comprendre des joueurs qui n'ont plus qu'un match à purger dans une des équipes du club.
- cette liste est constituée avant les réunions des Commissions de Discipline du District et de la Ligue de la semaine en cours.
- cette liste ne concerne que les équipes évoluant en championnats de **District** Jeunes ou Seniors.
- cette liste est établie sans avoir connaissance de toutes les mutations entre clubs.

ACG Foot Sud 86	GJ Montasèvres	Payroux Charroux Mauprévoir
Availles Limouzine / Pressac	GJ Val de Vonne	Poitiers 3 cités
Avanton	GJ VVM Chauvigny	Poitiers Asac
Beaumont St Cyr	Ingrandes	Poitiers Cep
Beuxes	Jardres	Poitiers Gibauderie
Blanzay	Jaunay Marigny	Quinçay
Boivre	La Chapelle Viviers	Rouillé
Bonneuil Matours	La Pallu	Savigny l'Evescault
Bouresse / Queaux Moussac	Leignes sur Fontaine	Sèvres Anxaumont
Brion St Secondin	Les Trois Moutiers	St Benoît
Cenon / Vouneuil	Loudun	St Christophe
Chasseneuil St Georges	Lusignan	St Maurice Gençay
Château Larcher	Mignaloux Beauvoir	St Savin St Germain
Châtellerault Portugais	Migné Auxances	St Saviol
Châtellerault Réunionnais	Montmorillon	Stade Poitevin
Chauvigny	Naintré	Usson l'Isle
Coussay les Bois	Neuville	Valdivienne
Dissay	Nieul l'Espoir	Valence en Poitou – Couhé
FC 3 vallées 86	Niort St Florent	Valence en Poitou OC
Fleuré	Nouaillé	Vernon
Fontaine le Comte	Orches	Vicq sur Gartempe
GJ Antoigné Ingrandes	Oyré Dangé	Vivonne
GJ Avenir 86	Ozon	Vouillé / Latillé
GJ Foot Sud 86	Paizay le Sec	Vouneuil Béruges



DÉPARTEMENTAL 5

Match n° 54696056 : Rouillé (3) – Valence en Poitou OC (3) en poule H du 07/12/25 remis le 21/12/25 (arrêté) et donné à rejouer le 18/01/26

Match non joué pour terrain impraticable, par décision de l'arbitre.

Compte tenu de l'annotation sur la feuille de match informatisée par l'arbitre bénévole de la rencontre, la Commission donne le match à rejouer à une date ultérieure.

Dossier transmis à la Commission Sportive pour suite à donner.

Dossier classé.

COUPE LOUIS DAVID

Match n° 55273198 : Mignaloux-Beauvoir (2) – Vivonne (1) du 18/01/26

Courriel de confirmation de réserve du club de Vivonne (19/01/26 à 10h03)

Réserve sur la qualification et/ou la participation de l'ensemble des joueurs du club de Mignaloux Beauvoir, pour le motif suivant : des joueurs du club de Mignaloux Beauvoir sont susceptibles d'avoir participé au dernier match de l'équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain.

La commission prend connaissance de la réserve pour la dire recevable.

Jugeant en premier ressort,

Considérant que la dernière rencontre de l'équipe de Mignaloux Beauvoir (1) se jouait le dimanche 13/12/25 en Coupe Nouvelle-Aquitaine.

Considérant, après vérification de la feuille de match de la dernière rencontre de l'équipe de Mignaloux Beauvoir (1) évoluant en Coupe Nouvelle-Aquitaine : Pays Maixentais (1) – Mignaloux Beauvoir (1) que le joueur :

- Constantin QUARESMA entré en jeu à la 62^{ème} minute (né le 24/03/2006)
a participé aux deux rencontres.

Considérant qu'à l'Assemblée Générale de Poitiers du 22/06/22 il a été voté :

Application de l'article 26-B-2 des Règlements Généraux de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine à l'ensemble des compétitions départementales seniors (avec adaptation)

Les joueurs amateurs ou sous contrat, âgés de moins de 23 ans au 1er Juillet de la saison en cours, entrés en jeu en seconde période d'une rencontre de championnat Régional (ou départemental) Seniors Masculins au sein de l'équipe première de leur club, ainsi qu'avec cette équipe participant à ces championnats à une rencontre de Coupe de France ou de Coupe Régionale (ou départementale), peuvent participer dès le lendemain à une rencontre de championnat Régional (ou départemental) avec la première équipe réserve de leur club.

Considérant qu'en conséquence, bien qu'étant âgé de moins de 23 ans le joueur Constantin QUARESMA ne pouvait pas participer à la rencontre en rubrique (match de Coupe Louis David).

Considérant que l'équipe de Mignaloux Beauvoir (2) est en infraction avec les dispositions de l'article 26.B.2 des Règlements Généraux de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine.

Par ces motifs dit la réserve fondée et donne match perdu par pénalité (3-0) à l'équipe de Mignaloux Beauvoir (2) pour en donner le gain à l'équipe de Vivonne (1) (3-0).

L'équipe de Vivonne (1) est qualifiée pour la suite de la compétition.

Les droits d'évocation (soit 45 €) seront débités au club de Mignaloux Beauvoir.

Dossier transmis à la Commission Sportive pour homologation.

Dossier classé.



COUPE JOLLIET ROUSSEAU

Match n° 55273312 : ASM (1) – Cissé (1) du 18/01/26

Match non joué suite arrêté municipal à Angliers

Considérant le courriel du club de l'ASM (18/01/26 à 10h21) informant de la prise d'un arrêté municipal sur le terrain d'Angliers sans donner de terrain de repli.

Considérant le courriel du District envoyé le mercredi 14 janvier 2026 à tous les clubs

Nous vous rappelons la procédure concernant les matchs de Coupes et Challenges, en cas d'arrêté municipal sur le terrain du club recevant et si aucun terrain de repli n'est mentionné par celui-ci, la rencontre est automatiquement inversée.

Considérant le courriel du club de Cissé (18/01/26 à 11h07) proposant l'inversion de la rencontre.

Considérant le courriel du club de l'ASM (18/01/26 à 11h30) signalant que son équipe ne se déplacerait pas puisque les joueurs avaient été prévenus de l'arrêté municipal et que le responsable ne souhaitait pas les rappeler pour participer à la rencontre.

Par ces motifs, la Commission donne match perdu par forfait (3-0) à l'équipe de l'ASM (1) pour en donner le gain à l'équipe de Cissé (1) (3-0).

Les frais de forfait (soit 35 €) seront débités au club de l'ASM.

L'équipe de Cissé (1) est qualifiée pour la suite de la compétition.

Dossier transmis à la Commission Sportive pour homologation.

Dossier classé.

CHALLENGE MARCEL RENAUDIE

Match n° 55273657 : Sommières St Romain (2) – Nouaillé (4) du 18/01/26

Match non joué.

Considérant les arrêtés municipaux de St Romain en Charroux et Nouaillé Maupertuis, la Commission donne le match à jouer à une date ultérieure.

Dossier transmis à la Commission Sportive pour suite à donner.

Dossier classé.

RÉSERVES NON CONFIRMÉES

- Match n° 55273317 : Dissay (1) – Cenon sur Vienne / Vouneuil sur Vienne (1) en Coupe Jolliet-Rousseau du 18/01/26
- Match n° 55273645 : Champigny (2) - Dissay (2) en Challenge Marcel Renaudie du 18/01/26
- Match n° 55273660 : Cernay St Genest l'Envigne (2) – Vouillé-Latillé (2) en Challenge Marcel Renaudie du 17/01/26
- Match n° 55273656 : Sillars (1) – Vouneuil Béruges (3) en Challenge Marcel Renaudie du 18/01/26

DIVERS

Courriels des clubs de : Availles Limouzine / Pressac, St Benoît Stade Poitevin :

Réponses par courriel.

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter de la présente notification (article 30 des Règlements Généraux de la L.F.N.A.) (48 heures pour les coupes départementales) 27234811 dans les formes réglementaires définies à l'article 190 des R.G. de la FFF, accompagné d'un droit d'examen de 114 €.

Prochaine réunion sur convocation.

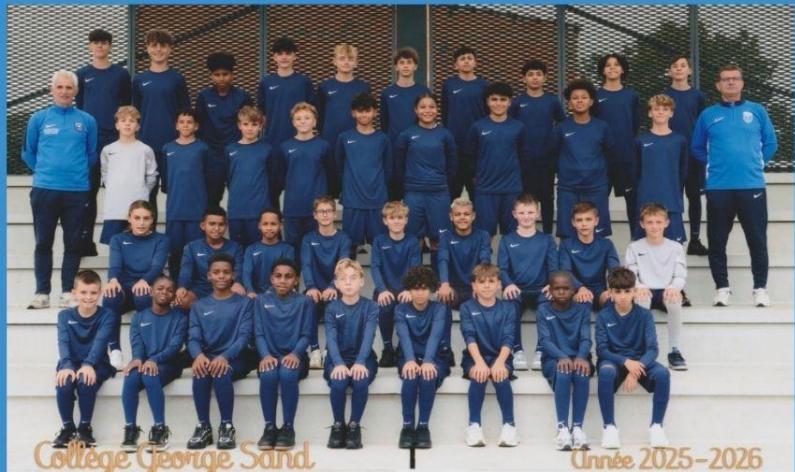
Maryse MOREAU.



INFORMATIONS DIVERSES

SECTION FOOTBALL DÉPARTEMENTALE

Collège George SAND - Châtellerault



CONCOURS D'ADMISSION

- Concours Garçons CM2 / 6èmes :
MERCREDI 25 MARS 2026
→ de **9h à 15h** sur le stade proche du collège G. SAND.
- Concours Garçons 5èmes / 4èmes :
MERCREDI 01 AVRIL 2026
→ de **9h à 15h** sur le stade proche du collège G. SAND.

INSCRIPTION

Les dossiers de candidature sont à retirer au :

Collège George SAND 11 rue Arthur Ranc
86100 CHATELLERAULT

OU sur le site du collège

<http://etab.ac-poitiers.fr/coll-george-sand-chatellerault>

Tél : 05.49.21.15.97

RÉUNION D'INFORMATIONS

**vendredi 06 février 2026
au foyer
à partir de 17h30**

Réunion ouverte à toutes les personnes intéressées pour avoir des informations sur la section football du collège George SAND.

Seront présentés :

- le fonctionnement de la section football au sein du collège et ses objectifs
- le déroulement des deux concours 2026.

COMMISSION TECHNIQUE DEPARTEMENTALE

saison 2025/2026

Stage Détection U13 Garçons



CONVOCATION OFFICIELLE

Dans le cadre du « Plan de Performance Fédéral » relayé par la LFNA et le District, et suite au retour des fiches « Défis Sportifs » par les clubs ainsi que les différents stages effectués la saison passée, les membres de la Commission Technique 86 et le Conseiller Technique organisent un rassemblement à destination de jeunes joueurs nés en 2013.

Pour ce rassemblement, chaque joueur devra se munir :

- de son équipement complet de footballeur
- d'une gourde
- de l'autorisation parentale ci-jointe (*si celle-ci n'a pas déjà été fournie*)

En cas d'absence, merci de prévenir IMPERATIVEMENT au numéro suivant : 06.44.28.33.94 (M. Anthony ALLOUIS, CTD PPF 86)

**MERCREDI 28 JANVIER 2026
de 14h à 16h30 à BERUGES
(Stade des Cours – Terrain Honneur en herbe – 86190)**

A l'issue de ce stage, une quinzaine de garçons seront retenus pour défendre les couleurs de la « Sélection de la Vienne » lors du Tournoi Interdistricts organisé les Jeudi 19 et Vendredi 20 Février à Cenon (33).

Liste des 24 joueurs convoqués pour ce stage :

CHATELLERAULT S.O.C : SAVATIER Milo, VIVIER Lyno, **GAZZURELLI Maël**, MIGEON Alexandre, METRO Mylan

NEUVILLE : BEAUFORT Neyliann, **GOURDON Arthur**

OZON F.C : CAIVEAU Camil

STADE POITEVIN F.C : KABA Yadali, **RUIZ Lenny**, JACQUET Lenda, DRAME Ibrahima, DESMAZEAU Thomas, DIABY Souwareba, BROISSIER Théo, COUDREAU Arthur, BELMOKADEM Slimane, NEVEU Gabriel, CISSE N'Faly

BUXEROLLES : KABA Kaloko

G.J ESPOIR SUD POITIERS : BECHU Oscar, BENCINI Tiago

G.J V.V.M/CHAUVIGNY : LEGUBE Edouard

MONTMORILLON : BOUCHE MASSELOT Nils

EN GRAS, les Gardiens de But convoqués



Centre de Perfectionnement Sportif U13 et U14 Filles

CONVOCATION OFFICIELLE

Dans le cadre du « Plan de Performance Fédéral » relayé par la LFNA et le District, les membres de la Commission Technique 86 et le Conseiller Technique Départemental organisent des « Centres de Perfectionnement Sportifs » à destination de jeunes joueuses U13 et U14 sur l'ensemble de la saison comme suit :

Dates – Lieux - Horaires :

- ~~Mercredi 8 OCTOBRE 2025 de 14h30 à 16h~~
 - à MIGNALOUX BEAUVOIR (Terrain Honneur en herbe – 86550)
- ~~Mercredi 12 NOVEMBRE 2025 de 14h30 à 16h~~
 - à MIGNALOUX BEAUVOIR (Terrain Honneur en herbe – 86550)
- ~~Mercredi 10 DECEMBRE 2025 de 14h30 à 16h~~
 - à MIGNALOUX BEAUVOIR (Terrain Honneur en herbe – 86550)
- **Mercredi 25 FEVRIER 2026 de 14h30 à 16h**
 - à NIEUIL L'ESPOIR (Terrain Honneur en herbe – 86340)
- **Mercredi 11 MARS 2026 de 14h30 à 16h**
 - à NIEUIL L'ESPOIR (Terrain Honneur en herbe – 86340)
- **Mercredi 22 AVRIL 2026 de 14h30 à 16h**
 - à NIEUIL L'ESPOIR (Terrain Honneur en herbe – 86340)
- **Mercredi 6 MAI 2026 de 14h30 à 16h**
 - à NIEUIL L'ESPOIR (Terrain Honneur en herbe – 86340)

Objectifs des « C.P.S » :

- *Valoriser le comportement et les compétences des joueuses*
- *Sensibiliser les joueuses aux valeurs éducatives fédérales*
- *Améliorer les qualités individuelles et collectives de chacune au contact des autres*
- *Profiter des séances et des conseils avisés*
- *Pratiquer sa passion dans un environnement différent et agréable*
- *Préparer les joueuses aux détections futures*

Pour chaque séance d'entraînement, chaque joueuse devra se munir :

- de son équipement complet de footballeur
- d'une gourde
- de l'autorisation parentale ci-jointe (*à fournir lors de la 1^{ère} séance*)
- de la charte de fonctionnement « C.P.S » dûment remplie (*à fournir lors de la 1^{ère} séance*)

En cas d'absence, merci de prévenir impérativement Mr BLOT Jean-Paul (Responsable CPS Féminin) au 06.07.61.55.92



Liste des joueuses U13 convoquées

1	AUDINET	ALICE	ANTOIGNE
2	COUCIC	CAMILLE	THURE-BESSE
3	COUCIC	CLARA	THURE-BESSE
4	DA SILVA DINIZ	LUANA	VOUNUIL/BERUGES
5	FOURNIER	WENDY	LA PALLU
6	GEAY	JULIETTE	VOUNUIL/BERUGES
7	GIRET	FAUSTINE	STADE POITEVIN
8	GUERRAUD	MANON	VOUNUIL/BERUGES
9	TRANCHANT	LEILOU	STADE POITEVIN
10	ZESSOUR	RITAZ	STADE POITEVIN
11	CHOUCOUTOU	SHANANE	STADE POITEVIN
12	DUBOIS ROBERTSON	TIANA	STADE POITEVIN
13	MOLONGO	LUNA	STADE POITEVIN
14	GOYAUD	OLIVIA	STADE POITEVIN
15	COSTARD	ANA	F.C LOUDUN
16	HEBERT	MAEVA	F.C LOUDUN

Liste des joueuses U14 convoquées

1	BROSSARD	MAELYS	STADE POITEVIN
2	EMERIAULT	LIA	SMARVES/ITEUIL
3	HADDAN	RIME	STADE POITEVIN
4	HAMELIN	NINON	STADE POITEVIN
5	JEGOU	ALICE	ST BENOIT
6	MARONNEAU	MAELLE	STADE POITEVIN
7	MATHIEU	JULIETTE	STADE POITEVIN
8	PRIETO	STELLA	STADE POITEVIN
9	SAYSITHIDETH	VANIDA	STADE POITEVIN
10	THOUIN	ELENA	STADE POITEVIN
11	VILLEPONTOUX	DAPHNE	STADE POITEVIN
12	BAZILE OCTUVON	SHAINA	S.O.C
13	VANCOILLIE	ANAISS	GJ VAL DE VONNE
14	DESCHAMPS	JUSTINE	GJ VVM CHAUVIGNY



Centre de Perfectionnement Sportif U12 - U13 Gardiens de buts



CONVOCATION OFFICIELLE

Dans le cadre du « Plan de Performance Fédéral » relayé par la LFNA et le District, les membres de la Commission Technique 86 et le Conseiller Technique Départemental organisent des « Centres de Perfectionnement Sportifs » à destination de jeunes joueurs gardiens de buts U12 - U13 comme suit :

Dates – Lieux - Horaires :

Lundi 6 octobre	Terrain synthétique de NEUVILLE DE POITOU (86170) 18h30 à 19h45 (rendez-vous 18h15)
Lundi 3 novembre	
Lundi 17 novembre	
Lundi 1 ^{er} décembre	
Lundi 15 décembre	
Lundi 5 janvier	
Lundi 19 janvier	
Lundi 2 février	
Lundi 23 février	
Lundi 2 mars	
Lundi 16 mars	

Objectifs des « C.P.S » :

- Valoriser le comportement et les compétences des joueurs
- Sensibiliser les joueurs aux valeurs éducatives fédérales
- Améliorer les qualités individuelles et collectives de chacun au contact des autres
- Profiter des séances et des conseils avisés
- Pratiquer sa passion dans un environnement différent et agréable
- Préparer les joueurs aux détections futures

Pour chaque séance d'entraînement, chaque joueur devra se munir :

- de son équipement complet de gardien de but
- d'une gourde
- de l'autorisation parentale ci-jointe (*à fournir lors de la 1^{ère} séance*)
- de la charte de fonctionnement « C.P.S » dûment remplie (*à fournir lors de la 1^{ère} séance*)

En cas d'absence, merci de prévenir impérativement

Mr MARTIN Johan (06 44 18 89 15) ou SAVIGNY Christian (06 88 33 44 20)





Liste des joueurs U12 - U13 convoqués

1	BENHALIMA Jade	GJ DISSAY BEAUMONT	
2	BERTIN Leelou	STADE POITEVIN	
3	BROHET Quentin	FC VOUENEUIL BERUGES	
4	GUERIN Noha	STADE POITEVIN	
5	JACQ Malo	GJ ESPoir SUD POITIERS	
6	LAUNHEY Samuel	JS NIEUIL L'ESPoir	
7	RICHARD Marcus	GJ MONTASEVRES	
8	COTTINEAU Baptiste	GJ FOOT SUD 86	
9	COUCIC Camille	US THURE BESSE	
10	DA SILVA DINIZ Luana	FC VOUENEUIL BERUGES	
11	DELBECQ Gabriel	CA NEUVILLE	
12	GAZZURELLI Mael	SO CHATELLERAULT	
13	GOURDON Arthur	CA NEUVILLE	
14	GOYAUD Olivia	STADE POITEVIN	
15	LIEGE Milan	GJ SUD HAUT POITOU	
16	MITAULT Bastien	GJ ESPoir SUD POITIERS	
17	PIERREFICHE Ruben	GJ ESPoir SUD POITIERS	
18	REGNIE Gabriel	STADE POITEVIN	
19	RUIZ Lenny	STADE POITEVIN	



COMMISSION TECHNIQUE DEPARTEMENTALE 86 – PPF

AUTORISATION PARENTALE

PARTIE A REMPLIR PAR LES PARENTS ou les TUTEURS LEGAUX :

Je soussigné(e) : Madame - Monsieur

demeurant à :

Tél :E-mail :agissant en qualité de : **MÈRE – PÈRE – TUTEUR LÉGAL**
(Rayer les mentions inutiles)**Autorise** (Nom et Prénom du joueur) :

- **A PARTICIPER** pour la saison 2025-2026 à tous les stages, matches, tournées, tournois ou manifestations de football placés sous l'égide du District de la Vienne de Football.
 - **J'AUTORISE** le médecin-responsable à pratiquer ou à donner en mon absence, tous les soins que son état de santé nécessite, y compris l'hospitalisation d'urgence, ou à faire pratiquer toute intervention qui s'avérerait indispensable.
 - **JE CERTIFIE** que mon enfant ne présente aucune allergie ou problème médical, et qu'il n'est pas soumis à un régime nutritionnel particulier. **Si OUI, préciser** :
-
- **J'AUTORISE** également le District de la Vienne de Football à utiliser pour la promotion de l'opération, les photographies et les enregistrements audiovisuels pris à titre individuel.

Fait à :

Le :

Signature :

ATTENTION :**ce document ne doit pas être envoyé, mais remis au responsable dès le premier jour du stage.****DISTRICT de la VIENNE de FOOTBALL**1 rue François Prat – 86000 POITIERS – Tél : 05.49.61.17.35 –
Mail : DISTRICT@FOOT86.FFF.FR – Site Internet : <https://foot86.fff.fr/>



CHARTE de FONCTIONNEMENT du CENTRE de PERFECTIONNEMENT SPORTIF

saison 2025 / 2026

Le fait d'être admis dans le Centre de Perfectionnement Sportif du District de la Vienne de Football (C.P.S) entraîne l'adhésion aux règles énoncées ci-dessous :

ARTICLE 1 :

La responsabilité du C.P.S est confiée au Conseiller Technique Départemental responsable du « Plan de Perfectionnement Fédéral ».

Il coordonne une équipe éducative compétente et motivée, essentielle au développement du projet.

ARTICLE 2 :

La participation des joueurs/es à tous les entraînements, stages et matchs organisés dans le cadre du P.P.F est obligatoire (ou très fortement préconisée).

Il ne sera admis d'absence(s) que pour une raison réelle et sérieuse (dans des limites raisonnables), justifiée(s) au préalable auprès de l'éducateur responsable de la séance.

ARTICLE 3 :

Le C.P.S fonctionnera jusqu'à une date butoir que les jeunes doivent absolument respecter.

Les éducateurs se réservent toutefois le droit, en cours de saison, de réduire les effectifs pour des raisons pédagogiques, voire disciplinaires.

ARTICLE 4 :

Le C.P.S offre à des jeunes joueurs/es un complément de pratique et d'enseignement du Football.

Les séances d'entraînement dans le cadre des horaires du C.P.S ne peuvent en aucun cas se substituer à l'horaire obligatoire des entraînements clubs, mais elles viennent le compléter.

ARTICLE 5 :

L'esprit de groupe et de travail doit primer tout au long des séances, des matchs et des stages du C.P.S. Quiconque oublierait ce principe réduirait ses chances de réussite... Le travail doit être mené au maximum des possibilités.

ARTICLE 6 :

La situation des joueurs/es pourra être réétudiée en cours de saison sportive. Le non-respect de cette charte peut entraîner une éviction du groupe.

ARTICLE 7 :

Dans l'ensemble des activités propres au C.P.S, joueurs/es et éducateurs représentent le District de la Vienne de Football. Ils doivent lui faire honneur par leur esprit et leur comportement.

Signature du jeune joueur(se) : Signature de l'éducateur : Signature des parents ou du tuteur légal :

IMPORTANT :

Ce document signé est à remettre au responsable des C.P.S, Anthony ALLOUIS ou au responsable « Féminin, Jean-Paul BLOT ou au responsable « Masculin », Patrick ECALLE dès le premier rassemblement.